



La permanence sportive est tenue à partir du vendredi 16 H 00.

La permanence du week- end du 25 au 27 Avril 2025 est assurée par : Mme Colette GAILLARD au 06.83.03.65.92



VOEUX

Conformément à l'article 12.5.2 des statuts du District de l'Ain, les clubs ou commissions de District souhaitant présenter des vœux pour l'Assemblée Générale qui se tiendra à HAUTEVILLE le Vendredi 20 Juin 2025 à 18 H 30, devront les transmettre par voie électronique ou postale au siège du District pour le Mercredi 21 Mai 2025 inclus.

ENGAGEMENTS COUPE DE FRANCE 2025/2026

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour l'édition 2025/2026 de la Coupe de France (seniors libres).

- **Les clubs nationaux et régionaux** sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.
- **Les clubs départementaux** devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord. Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 15 juin 2025 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus. Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.
- **Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2024/2025**, vous devez vous inscrire en saison 2025-2026 via le menu : « Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) » puis « Fédération Française de Football ». Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et desideratas) puis validez l'ensemble de vos actions.

La date limite d'engagement est fixée au 15 juin 2025 (dernier délai).

Droits d'engagement : 52 Euros.

Information : Qualifiés au 7ème tour fédéral : 20 équipes. 1er tour le dimanche 24 août 2025.

COMITE DE DIRECTION

Comité de Direction du 7 Avril 2025

Présents : BENOIT Pierre, BESSET Grégory, CONTET Jacques, DELIANCE Maurice, GAILLARD Colette, GALLICE Catherine, GILLY Stéphanie, GUTIERREZ Raul, JACUZZI Vincent, LAUPRETRE Vincent, MALIN Joël, MERIAUX Céline, NAEGELLEN Philippe, PITARD Patrick, TEPPE Patrick.

Assiste : TEPPE Esther (Responsable administrative).

Excusés : BOSSET Régis, REYNAUD Lucas, TOUZANI Hamid, BRESSOUX Jean Marie (CTD PPF).

☺ ☺ ☺ ☺

Joël MALIN ouvre la séance à 19 H 00.

Approbation du compte rendu du comité de direction du 10 Mars 2025

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Point sur les licences

A ce jour, le District de l'Ain compte 21 443 licenciés.

Retour sur le week-end des Bénévoles 2025

Il a eu lieu les 22 et 23 Mars 2025 au Centre National du Football à CLAIRFONTAINE-EN-YVELINES.

Les représentants du District de l'Ain étaient :

- COULAS Yannick (Izernore Nurieux)
- DUCAMP Nicolas (Belley CS)
- BERGERAN Julien (Priay)
- RAMOS Jonathan (Replonges)
- MARGUIN Julien (Marboz)
- CHANEL Patrick (Marboz)
- Chef de délégation L'AuRAFoot : Stéphanie GILLY

Week-end très apprécié par les participants.

Journée Nationale des Bénévoles 2025

Cette opération aura lieu les samedi 24 et dimanche 25 mai 2025.

12 candidatures reçues dont 1 non valable.

Les 10 candidats retenus sont :

- Chef de délégation : Raul GUTIERREZ
- COULAS Pascal (Bresse Foot 01)
- LAUFERON Mario (F.B.B.P. 01)
- BERGER Patrick (Viriat)
- BENEJAN Henri (Bâgé)
- PHILIPPON Pierre (Fareins Saône Vallée)
- GEORGEAT Lucien (Replonges)
- RUFFO Adrien (Dortan)
- BOURILLON Christophe (Dortan)
- MONINOT Claude (Marboz)

Le programme sera communiqué dans les prochains jours.

Coupes de l'Ain

Retour sur le tirage du 27 Mars 2025

Il a eu lieu au 1055 à Bourg en Bresse.

Le tirage a été effectué par Mme GERENTE Nadège, Crédit Agricole, Mme ROUX Léonie, RX Automobile, et M. PACQUELET Fabrice, responsable du 1055.

Tous les clubs étaient présents sauf l'AS Misérieux Trévoux (excusé).

Dotations

Vainqueurs : 1 sac de sport contenant maillot + short pour les joueurs / joueuses et éducateurs.

Finalistes : 1 sac de sport + 1 maillot pour les joueurs / joueuses et éducateurs.

Finales

Elles auront lieu le Samedi 31 Mai 2025 à Montréal la Cluse.

Attention !

Les clubs auront l'obligation de jouer avec les jeux de maillots qui leur ont été offerts. Les arbitres devront le vérifier.

Prix de l'entrée : 5 €uros (gratuit pour les étudiants (muni de leur carte étudiant) et les -16 ans.

Aucune carte d'ayant droit, arbitre, éducateur, club ne donne droit à une entrée gratuite.

Le club 1er nommé (recevant) devra apporter sa tablette.

Assemblée générale

Elle aura lieu le vendredi 20 juin 2025 à 18 H 30 à Hauteville.

Tous les votes se feront avec des télécommandes.

Vœux

Conformément à l'article 12.5.2 des statuts du District de l'Ain, les clubs ou commissions de District souhaitant présenter des vœux pour l'Assemblée Générale devront les transmettre par voie électronique ou postale au siège du District pour le Mercredi 21 Mai 2025 inclus.

Modifications des règlements

Elles seront communiquées ultérieurement.

Modifications des tarifs

Suite à réunions du Bureau et de la Commission des Finances, Vincent LAUPRETRE présente une simulation avec des nouveaux tarifs (augmentation des tarifs concernant les amendes, forfaits, absences et baisse des engagements).

Le Comité de Direction approuve ces modifications.

Validation des nouveaux membres à la fin de leur période probatoire (au 6 Avril 2025)

Commission des Délégués

LOPES Cédric

Tuteur : PITARD Patrick

Avis définitif du Comité de Direction : avis favorable.

Commission Féminine

ZNAIEN Naïm

Tuteur : JACUZZI Vincent

Avis définitif du Comité de Direction : avis favorable.

Intégration de bénévoles

Le (la) candidat(e) souhaitant s'intégrer à une commission à l'exception des commissions de l'amicale des anciens, médicale et de la surveillance des opérations électorales doit satisfaire à une période probatoire

de 6 mois. Un tuteur avec lequel il (elle) fonctionnera en binôme, est adjoint au (à la) candidat(e). En fin de période probatoire, le Comité de Direction se prononce, sur avis du tuteur, sur sa titularisation.

Les membres du comité de Direction valident l'intégration des nouveaux membres pour intégrer les commissions ci-dessous :

Instructrice Disciplinaire : Myriam DEBOURG

Tuteur : GAILLARD Colette

[Retour sur la réunion plénière de la Commission des Arbitres](#)

Elle a eu lieu le Mardi 1^{er} Avril 2025 en présence des membres du Comité de Direction et des président(e)s des Commissions.

Réunion intéressante avec beaucoup d'informations et la découverte du monde de l'arbitrage.

Grégory BESSET remercie les membres pour leur présence.

[Retour sur les finales Pitch Festival U13](#)

Elles ont eu lieu le Samedi 5 Avril 2025 à Marboz.

16 équipes garçons et 8 équipes féminines s'étaient qualifiées à l'issue des tours préliminaires.

Bonne organisation du club de Marboz malgré la mauvaise qualité de la sono.

A l'avenir, éviter de coupler cette manifestation avec une manifestation du club accueillant.

Beaucoup de membres du District de présents. La Commission Technique les remercie.

Félicitations aux équipes de Misérieux Trévoux (garçons) et de PVFC Oyonnax (filles) qui représenteront le District de l'Ain le 3 mai prochain à Feurs pour les finales régionales.

[Soirée des partenaires](#)

Elle aura lieu ce Jeudi 10 Avril dans les locaux d'Europe Garage à Bourg en Bresse en présence de nos partenaires.

Les membres du Comité de Direction sont invités.

[Présentation ébauche des travaux concernant le hall d'accueil](#)

Joël MALIN présente les plans.

En attente des différents devis.

[Parole aux commissions](#)

Féminines (Vincent JACUZZI)

Suite à l'accord de la Commission des Arbitres, les clubs désirant la désignation d'un arbitre devront en faire la demande. Désignation possible dans la limite des disponibilités.

Les sélections féminines seront dotées d'un nouvel équipement la saison prochaine.

Sportive (Jacques CONTET)

Un mail sera envoyé à tous les membres du Comité de Direction concernant leur présence aux finales des Coupes.

L'accueil se fera par une seule entrée.

Aide Sociale et Morale (Jacques CONTET)

La prochaine réunion aura lieu Lundi 14 Avril 2025 au siège de la LAuRAFoot.

Le District présentera un dossier.

[Statut de l'arbitrage](#)

La 2^{ème} réunion de la saison a eu lieu le 28 février 2025.

18 clubs restent en infraction (dont 4 clubs évoluant en D1 et 1 en D2).

Beaucoup de candidats jeunes mais pas assez d'arbitres seniors.

[Communication \(Pierre BENOIT\)](#)

Nouvelle plaquette éditée.

Ne pouvant se déplacer sur toutes les manifestations, remerciements aux membres qui prennent des photos.

Le « coin photos » a été apprécié lors des finales Pitch U13. Elles ont été diffusées sur les différents réseaux.

Infos du Président

- Congrès ANPDF : tout est organisé et réservé. Prochaine réunion le 23 avril 2025 à 9 H 15.
- Clarification du poste d'Alexis CURT à compter du 1^{er} Juillet 2025.
- La Direction de l'Engagement a vu le jour au sein de la FFF. Les Ligues et les Districts doivent désigner un référent.

Date de la prochaine réunion

Le Lundi 12 Mai 2025 à 19 H 00.

Joël MALIN clôture la réunion à 21 H 38.

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

PV du 22 Avril 2025

En raison du nombre de matchs restreint le week end des 19/20 avril et du peu de courriers à traiter, pas de réunion CDA ce mardi 22 avril.

Courriers, certificats médicaux et demandes des arbitres :

- Evan Gautheret, indisponibilité médicale jusqu'à la fin de la saison,
- Alexandre Unau, courrier concernant une désignation, la CDA rappelle aux arbitres que s'ils ont eu des ennuis avec un club sur une rencontre ils doivent l'informer le plus rapidement possible et non attendre une prochaine désignation sur le club en question pour évoquer le problème et demander à révoquer le club. En tout état de cause, sauf cas de force majeure, toute révocation en cours de saison sera refusée,
- Bertrand Plasson, demande concernant un arbitre assistant sur la rencontre de Coupe Tremblay Buyatin 2/Bagé 2, réponse faite,
- Bertrand Plasson, courrier pour remercier et féliciter les clubs de Buyatin et Bagé pour leur attitude et l'ambiance festive lors de la rencontre de Coupe Tremblay dimanche 20 avril,
- Patrick Cherchari, demande concernant son nombre de matchs comptant pour le statut de l'arbitrage, comme indiqué dans ce PV à plusieurs reprises, la CDA ne répond pas aux questions concernant le statut de l'arbitrage, s'adresser directement à ladite commission pour toute demande,
- Romain Gouttefangeas, demande concernant une modification de rencontre, réponse faite,
- Jonathan Mazuir, information concernant un arrêté municipal à Loyettes,
- Fabien Chavernoz, remarque concernant une erreur sur une désignation, réponse et modification faites,
- Elisa Gigliano, demande concernant une désignation en Coupe Peggy Provost, réponse faite,
- Kévin Forgeron, demande concernant une désignation en D4, réponse faite,
- Alexandre Cellier Devaux, demande pour ne pas doubler le week end du 26/27 avril,
- Yohan Lozachmeur, rapport concernant le comportement d'un joueur sur la rencontre de coupe Tremblay Dortan/Lagnieu du dimanche 20 avril,
- François Nouri, demande concernant une désignation en D5, la CDA tient à apporter quelques précisions :
 - 1) Les désignateurs ne sont pas au service de tous les arbitres pour expliquer et justifier leurs désignations, nous rappelons qu'ils sont bénévoles et il serait invivable de répondre chaque semaine à 190 arbitres.
 - 2) Les désignateurs sont entièrement souverains dans leurs désignations, qui sont toujours réalisées dans l'intérêt supérieur du football et non pour faire plaisir à untel ou untel.
 - 3) Les désignations sont réalisées par ordre de catégorie des arbitres sur un principe de base simple : les meilleurs arbitres sur les meilleurs matchs.
 - 4) Les arbitres n'ayant pas satisfaits au test physique deux années consécutives sont considérés comme réservistes et n'officient qu'en fonction des besoins. La CDA précise que le nombre actuel d'arbitres atteint est suffisamment important pour pouvoir effectuer des choix : dans ce cas, logiquement les arbitres des plus basses catégories et ceux qui n'ont pas le niveau physique, sont laissés sur la touche.
 - 5) Ces règles s'appliquent à tous les arbitres indistinctement.
 - 6) Si les arbitres veulent officier dans les divisions les plus élevées du district, à eux de progresser physiquement, techniquement et dans leur connaissance des Lois du Jeu, pour monter de catégorie.

Courriers clubs :

- Jassans Frans Football, courrier adressé au district concernant différents évènements ayant concernés le club depuis le début de la saison, pour la partie qui la concerne, la CDA confirme qu'elle a toujours répondu aux demandes du club et assume les décisions qui ont été prises.
- Plastic Vallée FC, confirmation de la rencontre avec la CDA de ce mercredi 23 avril.

Divers

Romain Jarjaval, rapport d'observation d'un arbitre, la CDA en profite pour remercier son ancien président ainsi que tous les arbitres de Ligue qui s'investissent pour le district.

Une journée « prise de conscience » sur les violences sur et autour des terrains ayant touché les arbitres sera organisée par la CDA et le district les 10 et 11 mai prochain, informations à venir.

La réunion pour définir les classements 2024-2025 aura lieu le mardi 20 mai au district.

Prochaine réunion mardi 29 avril à 18h au district.

Le président de la CDA
Grégory BESSET

Le secrétaire
Sylvain FEYEU

INFORMATIONS RENOUVELLEMENT DOSSIER MEDICAL 2025/2026

Comme communiqué, pour les arbitres formés lors des formations initiales en arbitrage effectuées en Mai/Juin 2024, Octobre/Novembre 2024 et Janvier 2025, et l'ensemble des arbitres qui renouvelleront leur licence d'arbitres pour la saison 2025/2026.

Ils devront effectuer les démarches suivantes pour les examens complémentaires :

ATTENTION LA SITUATION DE CHAQUE ARBITRE EST A PRENDRE AU 01/07/2025

(exemple : Si 35 ans au 16/06/2025 = L'arbitre rentre dans la catégorie des 35 ans et + au 01/07/2025)

- **Mineur (moins de 18 ans au 01/07/2025)**
 - Dispose d'une licence joueur en cours (sur 2025/2026) = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 6/6 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (si une réponse « Oui » à la page 6 = faire remplir la page 3 par le médecin traitant en complément des précédentes)
 - Ne dispose pas de licence joueur (sur 2025/2026) = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 3/6 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (la page 3 pouvant être remplacée par la page 6 si la page 3 a été remplie dans les 3 dernières saisons par le médecin)
- **Majeur (plus de 18 ans au 01/07/2025)**
 - Entre 18 ans et 34 ans = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 5/6 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (si une réponse « Oui » à la page 5 = faire remplir la page 3 par le médecin traitant en complément des précédentes) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans ou jusqu'à vos 34 ans inclus et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement)
 - 35 ans et plus au 01/07/2025 = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 3/6 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (la page 3 doit être remplie obligatoirement par le médecin traitant) + Joindre : Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement), Bilan cardiologique d'un cardiologue valable 5 ans suivant facteurs de risques (suite aux résultats du bilan biologique prise de sang, ECG, ... effectué avant la consultation chez le cardiologue) qui déterminera si besoin d'un Test d'effort (attention au délai qui peut être légèrement long)

Nous vous rappelons que le dossier médical est à renvoyer au district de l'Ain **avec date de visite médical après le 01/04/2025** et avant le 31/08 afin de couvrir votre club.

Pour les autres arbitres, non formés en Mai/Juin 2024, Octobre/Novembre 2024 et Janvier 2025, vous devrez suivre les procédures habituelles.

Rappel : - Echocardiographie cardiaque valable à vie pour tous

- Bilan cardiologique du cardiologue pour donner suite au bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire (prise de sang, cholestérol, glycémie, ECG, ...) demandé à partir de 35 ans et valable 5 ans. Suivant avis du cardiologue, possibilité de test effort à fournir.
- ECG demandé à partir de 18 ans et valable jusqu'à 34 ans ou pour une durée de 5 ans dans le bilan biologique à partir de 25 ans (sauf si présence facteur de risque).

Vous pouvez prendre RDV dès maintenant pour ne pas être pris par les délais d'attente, mais attention le DMA (Dossier Médical d'Arbitrage) ne doit pas être rempli / daté **avant le 01/04/2025**.

MODULE 8 FIA – ARBITRES FORMES EN 2024-2025

Tout arbitre du District de l'Ain de Football formé durant cette saison 2024-2025 (dans le département de l'Ain ou par le biais d'une autre formation dans un autre District) sera convoqué le Samedi 14 Juin 2025 de 9h30 à 11h45 au District de l'Ain de Football (VIRIAT).

La présence est obligatoire.

Une convocation a été envoyée aux arbitres concernés par cette présente réunion.

COMMISSION FEMININE

Plateau féminin U9F-U11F-U15F

La commission féminine en lien avec la commission technique propose un quatrième et dernier plateau féminin à destination de vos équipes U9F-U11F et U15F, **le samedi 10 Mai prochain à St Jean de Niois (club support : Olympique Buyatin).**

A cette occasion, merci de bien vouloir compléter les quelques points suivants avant le 05 Mai prochain : <https://forms.gle/aZp79cjVosY6m97u9>

<u>Club</u>	<u>Equipe U9</u>	<u>Equipe U11</u>	<u>Equipe U15</u>
ESSOR BRESSE SAONE	1		1

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault VALLET au 06.49.77.85.89

Journée Départementale du Foot Féminin U6F à U15F

La commission féminine en lien avec la commission technique organisera sa traditionnelle **Journée Départementale du Foot Féminin** à destination de vos équipes **U7F-U9F-U11F-U13F-U15F** le **samedi 14 Juin prochain à Attignat.**

Les joueuses pourront venir accompagnées de **copines non licenciées** de leur âge (qui seront assurées pour l'occasion) afin que les novices puissent découvrir la pratique au travers de matchs et d'ateliers.

Les joueuses évoluant en mixité sont également conviées.

Une organisation sera établie en conséquence afin d'accueillir un maximum de filles lors de cet évènement festif.

A cette occasion, merci de bien vouloir compléter les quelques points suivants avant le **30 Mai prochain**, date butoir des inscriptions : <https://forms.gle/8hGKzziqWm8kLF626>

Inscriptions à ce jour :

<u>Club</u>	<u>Equipe U7</u>	<u>Equipe U9</u>	<u>Equipe U11</u>	<u>Equipe U13</u>	<u>Equipe U15</u>
ESSOR BRESSE SAONE		1			1
BRESSE FOOT 01			1		

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault VALLET au 06.49.77.85.89.

Le Président de la Commission,
Vincent JACUZZI

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe E. Faivre, R. Tremblay, R. Morandas : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U18 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

Rappel !

Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

Sa licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

Réunion du 22/04/2025

Présents : MM. DELIANCE, GAUTHERON, VERNAY, GUTIERREZ.

Excusé : M. BOURDON.

☺ ☺ ☺ ☺

Courriers :

- De l'AS Bâgé 2 portant réserve d'après match contre OL Buyatin 2, pour équipiers premiers.
- Du FC Mas Rillier portant réserve d'après match contre Centre Dombes Foot en Coupe MORANDAS pour le match n° 53288865. Réponse faite.
- Du FC Dombes Bresse portant réserve contre CS Viriat en Coupe MORANDAS pour le match n° 53288862, pour équipiers premiers.
- De l'O. Sud Revermont à propos du dossier n° 169 du PV n° 32 du 17/04/2025.
- Courrier de Jassans Frans.

☺ ☺ ☺ ☺

RAPPEL DE L'ARTICLE 50.3.2) APPELS (REGLEMENTS DU DISTRICT DE L'AIN)

50.3.2) Appels

Les appels doivent être interjetés dans les conditions de forme et délais fixées par l'article 190 des règlements généraux.

Toutefois, **le délai d'appel est réduit à 2 jours à compter du lendemain de la date de notification** si la décision contestée :

- Porte sur l'organisation ou le déroulement d'une compétition avec phase éliminatoire donc pour la Coupe Emile Faivre, Coupe René Tremblay, Coupe René Morandas et Coupe Peggy Provost et ceci à partir des ¼ de finales ;
- Est relative à un litige survenu lors des 2 dernières journées de championnat ;
- Porte sur le classement en fin de saison.

Il va de soi que les Commissions de 1ère instance devront également tenir compte de cet article et statuer dans les 2 jours pour les cas mentionnés ci-dessus.

Dossier n° 171

Match n° 53147886 : Veyziat Oyonnax 1 / O. Rives de l'Ain 1 – U15 D4 poule J – du 20/04/2025

Courrier du club de Rives de l'Ain annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

- O. Rives de l'Ain 1 : 0 but / -1 point
- Veyziat Oyonnax 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Rives de l'Ain est redevable de la somme de 27 €uros au District.

Dossier n° 172

Match n° 53288867 : CS Viriat 5 / FC Dombes Bresse 5 – Coupe MORANDAS – du 18/04/2025

Réserve d'après match du FC Dombes Bresse contre CS Viriat au motif : « certains joueurs sont susceptibles d'avoir joué en équipe séniors la semaine dernière ».

Réclamation d'après match irrecevable car mal formulée.

Le club du FC Dombes Bresse est redevable de la somme de 49 €uros au District.

M. DELIANCE n'a pas participé aux délibérations de la commission.

Dossier n° 169 : ADDITIF au PV n° 37

Match n° 28688677 – AS Montréal 3 / Oyonnax PVFC 3 – Séniors D4 poule A – du 09/03/2025

ERRATUM

La commission revient sur ses décisions prises concernant le dossier 169.

En effet, le match donné perdu était celui du 02/03/2025 contre AS Dortan en Coupe René TREMBLAY. Or l'homologation d'un match de Coupe est de 8 jours après la rencontre (art 13. Des règlements des Coupes de l'Ain).

De ce fait, ce match était déjà homologué lors de la réclamation du club de l'AS Montréal.

En conséquence, le premier match concerné par la réclamation et qui n'était pas encore homologué à la date du 31/03/2025 est le match du 09/03/2025 contre l'AS Montréal 3.

L'équipe de Oyonnax PVFC 3 perd ce match par pénalité.

- Oyonnax PVFC 3 : 0 but / -1 point
- AS Montréal 3 : 0 but / 3 points

La Commission transmet ce dossier à la Commission Sportive pour rectification et homologation.

Dossier n° 172

Match n° 53144318 : Bourg Sud 1 / Centre Dombes Foot 1 – U15 D2 poule C – du 13/04/2025

Réserve d'après match de Centre Dombes Foot contre Bourg Sud portant sur les mutés hors période.

Après vérification des licences des joueurs de Bourg Sud 1, il s'avère qu'aucune licence ne porte la mention mutation. En conséquence, la commission des Règlements valide le score acquis sur le terrain.

Le club de Centre Dombes Foot est redevable de la somme de 49 €uros au District.

Dossier n° 174

Match n° 53288869 : OL Buyatin 2 / AS Bâgé 2 – Coupe TREMBLAY – du 20/04/2025

Réserve d'après match du club de l'AS Bâgé concernant les équipiers premiers de l'équipe de l'OL Buyatin 2, à savoir, « plus de 4 joueurs ayant plus de 7 matchs en équipe supérieure dont au moins 1 ayant plus de 12 matchs ».

Réserve recevable.

Après pointage, il apparait que 5 joueurs de l'équipe de l'OL Buyatin 2 ont plus de 7 matchs en équipe supérieure dont 2 ayant plus de 12 matchs.

La Commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de l'OL Buyatin 2.

L'équipe de l'AS Bâgé 2 est qualifiée pour le tour suivant.

Le club de l'OL Buyatin est redevable de la somme de 49 €uros au District.

Dossier transmis à la Commission compétente pour homologation.

Dossier n° 175

Match n° 53288865 : FC Mas Rillier 5 / Centre Dombes Foot 5 – Coupe MORANDAS – du 18/04/2025

Réserve d'après match du FC Mas Rillier 5 contre Centre Dombes 5 au motif : « 1 joueur a joué dans 2 coupes différentes durant le même week end ».

Dans les règlements de la FFF, l'article 118 précise « qu'un match officiel est un match de compétition organisée par la FFF, la LFP, les Ligues ou les Districts ».

Les coupes étant organisées par le District, le règlement de la FFF s'applique et notamment l'art.151 - participation à plus d'une rencontre, qui indique que « la participation effective en tant que joueur à plus d'une rencontre officielle, au sens de l'art 118 est interdite au cours de 2 jours consécutifs ».

Le match de Coupe René MORANDAS ayant eu lieu le 18/04/2025 et le match de Coupe Emile FAIVRE le 20/04/2025, le joueur concerné n'est pas en infraction.

La Commission valide le score acquis sur le terrain.

Le club du FC Mas Rillier est redevable de la somme de 49 €uros au District.

Le président,
Maurice DELIANCE.

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 22 Avril 2025

Terrains impraticables :

Nantua Us : problème pour utilisation du terrain stade municipal jusqu'à fin de saison.

Mas Rillier Fc : installations inutilisables suite incendie

Centre Dombes Foot : arrêté municipal mairie de CHALAMONT terrain honneur du **9 avril au 31 mai**.

Dortan Lavancia As : arrêté municipal mairie de DORTAN LAVANCIA **pour le samedi 17 mai**.

Courriers Clubs :

Fareins Saône Vallée : rencontre D4 poule C du 4 mai, report J16, **au stade J. DUCROUX à FAREINS**.

Bresse Nord Fc : demande de modification rencontre D5 poule C du 26 avril.

Cormoranche Es : accord pour rencontre D5 poule C **le 25 avril à 20h30 au stade municipal**
----- **de ST JEAN sur REYSSOUZE**.

Nantua Us : rencontre D2 poule A du 27 avril **au complexe sportif des Etournelles à VALSERHONE**.

Portes de l'Ain Sc : rencontre D4 poule C du 27 avril **au stade E. LARGE à ST ANDRE de CORCY à 13h**.

Article 30 – Calendrier :

Les deux dernières journées de championnat se jouent le même jour et à la même heure (dans la mesure du possible) selon les jours et horaires définis au calendrier de début de saison.

Certaines rencontres prévues le samedi soir, ont été reprogrammées le dimanche J21 du 11 mai et J22 du 18 mai.

Éric CANARD, Jacques CONTET.

COMMISSION COUPES

Réunion du 22 Avril 2025

Coupe René TREMBLAY :

½ finales le 4 mai : en attente de parution suite à décision réglementaire.

Coupe Emile FAIVRE :

Culoz Grd Colombier Us 1 - Misérieux Trévoux As 3 [¼ finale le mercredi 30 avril.](#)

½ finales le 4 mai.

Coupe Féminines Peggy PROVOST :

[¼ finales le mercredi 30 avril](#)

Rencontre 1 : **Ent Foot3 R. Pfsb 1 – Misérieux Trévoux As 1** à 20h30.

Rencontre 2 : **Viriat Cs 1 – Essor Bresse Saône 1** à 21h00.

[½ finales programmées le :](#)

dimanche 4 mai pour vainqueur 1 **contre THOISSEY Esvs 1**

mercredi 7 mai pour Attignat As 1 contre vainqueur 2.

(Attignat As 1 = 2 rencontres de championnat D1 reprogrammées les 3 et 10 mai)

Coupe Vétérans René MORANDAS

½ finales le vendredi 16 mai à 21h00.

Éric CANARD, Jacques CONTET.

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du 22 Avril 2025

Courriers U18 :

Foot Trois Rivières : relance club Bresse Tonic Foot sur une demande « Footclubs » notifiée le 11 mars.

Montréal As : demande de modification rencontre D3 poule E J3 reprogrammée le 26 avril.

Attignat As : accord pour rencontre D3 poule E **le mercredi 7 mai à 19h00.**

Mas Rillier Fc : demande de modification rencontre D4 poule L du 17 mai.

Dombes Bresse Fc : accord pour rencontre D4 poule L **le 17 mai 16h00**

----- **au forum des sports à ST MAURICE de B.**

Mas Rillier Fc : rencontre D2 poule C du 11 mai **au stade du Gymnase ST Martin à MIRIBEL.**

Mas Rillier Fc : rencontre D2 poule C du 24 mai **au forum des sports à ST MAURICE de BEYNOST 16h00.**

Oyonnax Att : demande de modification reprogrammation rencontre D3 poule E du 26 avril.

Ent. Ambronay St J.Vx : accord pour reprogrammation rencontre D3 poule E **le 3 mai à 15h30.**

Rencontres reprogrammées ce W.E. :

D2 poule D : **Bourg Sud 1 – Marborz Esb 1** J6 reprogrammée le **26 avril.**

D3 poule F : **Serrières Villebois Fc 1 – Ol. Sud Revermont01 2** J3 reprogrammée le **26 avril.**

D3 poule H : **Bresse TonicFoot 2 – Eссор Bresse Saône 2** J3 reprogrammée le **26 avril.**

D4 poule I : **Hautecourt Romanèche As 1 – Bressans Fc 2** reprogrammée le **26 avril.**

D4 poule J : **Lagnieu Cs 3 – Virieu Fct 1** J3 reprogrammée le **26 avril.**

----- **Plaine de l'Ain Us 1 – Ambérieu Fc 2** J3 reprogrammée le **26 avril.**

----- **Artemare Valromey Fc 1 – Serrières Villebois Fc 2** J3 reprogrammée le **26 avril.**

D4 poule M : **Eссор Bresse Saône 3 – Ent. Foot 3 R.Fareins S. V. 2** J5 reprogrammée le **26 avril.**

Courriers U15 :

Valserhône Foot : demande de modification date rencontre D4 poule J du 18 mai.

Ol. Rives de l'Ain : **attente accord**

Ol. Rives de l'Ain : demande de modification rencontre D4 poule J.

Veyziat Us : doit confirmer accord. (Attention arbitre Zz).

Veyle Saône Fc : rencontre D4 poule M du 27 avril **au complexe communautaire de LAIZ.**

St Denis Ambutrix Fc : rencontre D4 poule K du 27 avril **au stade les Cattes à VAUX en BUGÉY 10h00.**

Mas Rillier Fc : rencontre D2 poule B du 11 mai **au stade du Gymnase ST Martin à MIRIBEL.**

Rencontres reprogrammées ce W.E. :

D3 poule G : Bresse Tonic Foot 2 – Bresse Nord Fc 1 J3 reprogrammée le 30 avril à 18h30. !!!!!

D4 poule J : Ol. Rives de l'Ain 1 – Veyziat Us 1 J3 reprogrammée le 27 avril.

D4 poule K : Ent. St Denis Am. Vaux Bugey 2 – Centre Dombes Foot 2 J3 reprogrammée le 27 avril.

----- Montluel Fc 1 – Priay Fc 1 J3 reprogrammée le 27 avril.

D4 poule M : Veyle Saône Fc 3 – Misérieux Trévoux As 3 J3 reprogrammée le 27 avril.

Da poule N : Marboz Esb 2 – Viriat Cs 2 J5 reprogrammée le 30 avril à 17h00. !!!!!

D4 poule O : Attignat As 2 – Bourg Fo 1 J3 reprogrammée le 27 avril.

Attention : merci d'anticiper vos demandes de modification pour raison de voyage scolaire.

Éric CANARD, Jacques CONTET.

SPORTIVE FEMININES

Réunion du 22 Avril 2025

Courriers S.F. à 8 :

Bettant Js : demande de modification horaire rencontre D2 du 26 avril.

Fareins Saône Vallée : accord pour rencontre D2 du 26 avril à **19h00**.

Courriers S.F. à 11 :

Essor Bresse Saône : demande de modification rencontre D1 du 26 avril.

Bresse Foot01 : accord pour rencontre D1 **le 25 avril 20h30 stade de la Chassagne à MANZIAT.**

Attignat As : demande de modification horaire rencontre D1 du 26 avril.

Côt. Luénaz Fc : accord pour rencontre D1 du 26 avril à **19h00**.

Viriat Cs : demande de modification rencontre D2 du 27 avril.

attente accord du club Bressans Fc pour rencontre 26 avril à 20h00.

Vincent JACUZZI, Jacques CONTET.

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

PLATEAU DEPARTEMENTAL U7

Pour la saison 2024/2025, il aura lieu **le samedi 24 Mai de 14h à 18h30** dans le nouveau complexe de la Plaine des Sports de VALSERHÔNE (Plaine des Sports d'Arlod, 23 rue de l'industrie – 01200 VALSERHÔNE).

Clôture des inscriptions : Dimanche 11 mai



Inscriptions au 24 Avril

Club	Nb équipes	Equipes supplémentaires
DORTAN LAVANCIA	2	0
MARBOZ	3	0
ST MARTIN DU MONT	3	0
VEYLE SAONE	1	0
MISERIEUX TREVOUX	3	0
JASSANS FRANS	3	0
BOURG SUD	2	0
AIN SUD FOOT	3	3
AMBERIEU F.C.	3	0
DOMBES BRESSE	3	1
IZERNORE NURIEUX VOLOGNAT	3	1
CURTAFOND CONF.	1	0
LE MAS RILLIER	2	0
MILLE ETANGS	3	0
BELLEY CS	3	1
VALSERHÔNE FOOT	3	1
ST DENIS AMBUTRIX F.C.	3	1
OLYMPIQUE SUD REVERMONT 01	2	0
ST MARTIN MCV	3	0
OLYMPIQUE RIVES DE L'AIN PDC	2	0
CS LAGNIEU	1	0
AS MONTREAL LA CLUSE	3	0

CO PLATEAU	1	0
FC VEYLE VIEUX JONC	1	0
	58	8

CHALLENGE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL U11

Le 35ème Challenge du Conseil départemental se déroulera le dimanche 22 juin 2025 au Stade Orindis de Montréal-la-Cluse.



L'organisation de cette épreuve repose essentiellement sur un club (ou des clubs) de football, ses organisations matérielle et sportive s'appuient sur les collectivités locales (mairies, communautés de communes...) territorialement compétentes et les instances départementales du Football (District de l'Ain).
Le challenge de Football a été créé à l'initiative du Conseil général de l'Ain au cours de la saison 1988/89.

DÉROULEMENT :

- Chaque canton propose 2 équipes pour la participation à la compétition soit 46 Equipes.
 - Les 23 cantons sont répartis par tirage au sort en 3 poules.
- Chaque canton effectue 8 matchs sur la journée (4 matchs le matin et 4 l'après-midi).

Suite aux résultats de l'après-midi, le canton qui sera classé 1^{er} (avec les résultats cumulés des 2 équipes et les coefficients accordés) remportera le challenge du Conseil Départemental.

Veuillez trouver ci-dessous, le lien d'inscription de vos équipes :

[Inscription](#) - Fin des inscriptions le 25 mai 2025

Canton	Nombre d'équipe(s) participante(s)
Saint-Étienne-du-Bois	2
Replonges	2
Valserhône	2
Bourg-en-Bresse-2	1
Lagnieu	2
Hauteville-Lompnes	1
Ceyzériat	2
Nantua	1, 2
Meximieux	1

Contact : Jean-Marie BRESSOUX - Mail : jean-marie.bressoux@ain.fff.fr - Tél : 06 38 98 82 66

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Patrick Teppe – Pierre Benoit

Rappel important à tous les clubs :

La Commission Foot Réduit se réunit le lundi et le mardi, toutes les demandes doivent être faites en début de semaine et non le vendredi à la veille des plateaux ou des matchs.

U7, U9, U11 : lorsque vous changez de lieux merci de nous prévenir pour que l'on puisse modifier le FAL. Pour chaque rencontre vous devez obligatoirement faire une FMI pour les U13, une feuille de plateau pour les U7, U9 et U11. Elles doivent être envoyées impérativement dans les 48H après la fin des rencontres ou des plateaux à district@ain.fff.fr

Le club qui reçoit, doit présenter la feuille aux clubs visiteurs et vérifier qu'elle soit correctement remplie. Nous perdons énormément de temps à les réclamer. Merci de prévenir vos éducateurs dans chaque catégorie.

RAPPEL A TOUS LES CLUBS, TOUTES CATEGORIES CONFONDUES, SUR LE REGLEMENT DISCIPLINAIRE SUR LA LAÏCITE ET LES TENUES REGLEMENTAIRES

Le port des collants est interdit (sauf avis médical contraire dûment validé par la commission médicale fédérale) sauf entre le 1^{er} Novembre et le 28/29 Février en cas de grand froid et sous réserve de l'accord exprès de l'arbitre.

U13

Info :

La pyramide pour la bascule U13 saison 2024/2025 à 2025/2026 est dans pratique U13.

Feuilles de match manquantes :

Journée du 12 avril 2025 :

Poule I : Bourg sud 4 8€

Journée du 19 avril 2025 :

Poule C : Bresse Tonic Foot 2 8€

Forfait :

Journée du 12 avril 2025 :

Poule C : Bourg Sud 2 9€

Poule L : JS Bettant 2 9€

Poule L : CS Belley 3 9€

Poule N : AS Misérieux Trévoux 5 fém 9€

Poule P : Bresse Tonic Foot 5 9€

Licences manquantes :

Journée du 12 avril 2025 :

Poule E : US Arbent 2 toutes 8€

Poule P : AS Guéreins Genouilleux 1 3 licences 4,80€

Changement d'horaire :

Journée du 10 mai 2025 :

Poule A : Bourg en Bresse Péronnas 01 2 / AS Attignat 1 à 12h30

Changement de lieu :

Journée du 10 mai 2025 :

Poule G : FC Mas Rillier 1 / Côtière MV 2 à St Maurice de Beynost à 11h00

Poule M : FC mas Rillier 2 / Côtière MV 3 à St Maurice de Beynost à 11h00

Merci au club de Ain Sud qui vient en aide au club du FC Mas Rillier

U11

Événement à venir : Challenge U11 du conseil départemental le 22 juin 2025 à Montréal-la Cluse.

Feuilles de plateaux manquantes :

Journée du 15 février 2025 :

Poule N : FC Artemare Valromey 1

Journée du 22 mars 2025 :

Poule Q : FC St Marcel 1

Journée du 29 mars 2025 :

Poule B : Ambérieu FC 1

Poule G : US Plaine de l'Ain 2 (manque les résultats)

Poule I : La St Cyrienne US 1

Poule M : AS Montréal 4

Poule O : St Denis Ambutrix CG 3

Poule P : FC Montluel 1

Journée du 5 avril 2025 :

Poule H : Fareins SV 2

Poule J : Bourg Sud 3

Poule K : Bourg Sud 1 fém

Poule N : FC Vaux en Bugey 1 (manque la patrie licence)

Poule O : FC Priay 2

Poule P : Ambérieu FC 3

Poule R : AS St Etienne / Chalaronne 1

Poule R : Fareins SV 4

Journée du 12 avril 2025 :

Poule H : Centre Dombes Foot (manque la partie licence)

Poule I : La St Cyrienne 1

Poule N : FC Vaux en Bugey (manque la partie licence)

Poule Q : FC St Marcel 1

Poule Q : Jassans Frans 3

Poule R : Jassans Frans 4

Merci de nous les faire parvenir rapidement à district@ain.fff.fr

Si des plateaux ont été annulés merci de nous le préciser.

Licences manquantes :

Journée du 12 avril 2025 :

Poule A : AS Montréal 1,	toutes 8€
Poule E : Plastics Vallée FC 4,	1 licence 1,60€
Poule H : AS Guéreins Genouilleux 2,	toutes 8€
Poule M : AS Montréal 4,	toutes 8€
Poule M : Plastics Vallée 1 fém,	1 licence 1,60€
Poule N : CS Lagnieu 3,	1 licence 1,60€
Poule N : US Culoz GC 2,	2 licences 3,20€
Poule O : ST Denis Ambutrix CG 3,	1 licence 1,60€
Poule Q : FC Montluel 2,	toutes 8€
Poule U : CS Viriat 3	toutes 8€

U9

Feuilles de plateaux manquantes :

Journée du 8 février 2025 :

Poule N : FC Artemare Valromey
Poule R : FC St Marcel

Journée du 22 mars 2025 :

Poule F : Foot SV 3 Rivières
Poule N : AS Peyrieu Brens
Poule Q : FC Priay

Journée du 29 mars 2025 :

Poule C : FC Montluel
Poule S : Foot 3 Rivières
Poule V : St Etienne / Chalaronne
Poule ZB : Centre Dombes Football

Journée du 5 avril :

Poule F : Ent Val de Saône
Poule H : La St Cyrienne US
Poule P : Ambérieu FC
Poule V : la St Cyrienne US

Journée du 12 avril 2025 :

Poule F : AS Guérein Genouilleux
Poule N : US Culoz GC
Poule O : CM de Bressolles
Poule Q : FC Priay
Poule S : Foot 3 Rivières
Poule T : Jassans Frans
Poule V : AS St Etienne / Chalaronne
Poule W : AS St Laurentin

Merci de nous les faire parvenir rapidement à district@ain.fff.fr

Si des plateaux ont été annulés merci de nous le préciser.

Evènement à venir :

Plateaux éducatifs U7 : le 17 mai sur plusieurs sites. Thibault Vallet contactera les clubs concernés.

Plateau départementale U7 : le 24 mai 2025 à Valserhône.

Info :

Quand vous changez de lieu pour les plateaux, prévenez le district afin que l'on puisse modifier le FAL.

Feuilles de plateaux manquantes :**Journée du 15 mars :**

Poule D Dombes Côtière : FC St Marcel

Poule G Val de Saône : La St Cyrienne US

Journée du 22 mars 2025 :

Poule H Val de Saône : AS St Laurentin

Journée du 29 mars 2025 :

Poule D Dombes Côtière : FC Montluel

Poule G Val de Saône : AS Bâgé

Journée du 5 avril 2025 :

Poule D Dombes Côtière : FC St Marcel

Poule H Val de Saône : US Feillens

Poule I Val de Saône : AS Guéreins Genouilleux

Journée du 12 avril 2025 :

Poule F Dombes Côtière : CM de Bressolles

Poule G Dombes Côtière : AS Bâgé

Poule P Haut Bugey : AS Montréal

Poule Q Haut Bugey : Plastic Vallée FC

Merci de nous les faire parvenir rapidement à district@ain.fff.fr

Si des plateaux ont été annulés merci de nous le préciser.

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Informations préliminaires pour les classements

Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'Avis Préalable installation

- Néant

Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA.

- Stade du Pelou de Château Gaillard NNI 010890101 (éclairage) – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue – attente de décision.

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Stade municipal de Saint Trivier de Courtes NNI 013880101 - rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue – attente de décision.
- Stade municipal de Saint Julien sur Reyssouze NNI 013670101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue – attente de décision.
- Stade municipal de Saint Jean sur Reyssouze NNI 013640101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue – attente de décision.
- Stade du Pelou de Château Gaillard NNI 010890101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue – attente de décision.
- Stade municipal de Marlieux NNI 012350101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue – attente de décision.

Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Néant

Programmation des mois d'avril et mai 2025

- Stade de la Besace 1 de Saint Etienne sur Reyssouze NNI 013520101 (éclairage)
- Complexes sportifs de Chalamont 2 et 3 NNI 010740102 et NNI 010740103 (éclairages)
- Stades Michel Audergon 1 et 2 NNI 011920101 et 011920102 d'Izernore (éclairages)
- Complexe sportif de Saint Bénigne NNI 013370101 (installation)
- Stades municipaux de Saint Jean de Niois NNI 013610101 et NNI 013610102 (installations)
- Stade municipal de Bettant NNI 01410101 (installation)
- Stades Pierre Granger 1 et 2 NNI 010530201 et NNI 010530202 de Bourg en Bresse (installations)

Demande de retrait de classement

- Stade municipal de Saint Marcel en Dombes NNI 013710101 (éclairage) – accord de la mairie et validation par la ligue.
- Stade Blachon 2 de Pont d'Ain NNI 011300102 (terrain) – accord de la mairie et validation par la ligue.

Pour la CDTIS : JF JANNET

LES CLUBS ANNONCENT



Football Club
Veyle Vieux Jonc

**FÊTE DU
FOOT**

20 et 21 Juin 2025

BUVETTE & RESTAURATION SUR PLACE

Infos et inscriptions avant le 1/06/2025

Claire DUVERGER – 06.07.66.55.75



PROGRAMME ET MODALITES D'INSCRIPTION AU TOURNOI FCVVJ

Le Club FCVVJ a le plaisir de vous inviter à son tournoi pour clôturer la saison
le vendredi 20 et le samedi 21 Juin 2025 au stade de Saint André sur Vieux Jonc.

• Programme du week-end :

• Vendredi 20 Juin 2025 :

*Catégorie Vétérans :

Equipe composée de 6 joueurs + 2 remplaçants
Début : 20h00

• Samedi 21 Juin 2025 :

*Catégorie U11 :

Equipe composée de 8 joueurs + 2 remplaçants.
Début : 9h00 Fin 17h00

*Catégorie U9 :

Equipe composée de 5 joueurs + 2 remplaçants
Début : 9h00 Fin : 12h00

*Catégorie U7 :

Equipe composée de 4 joueurs + 3 remplaçants
Début : 14h00 Fin : 17h00

Pour une organisation réussie, votre engagement devra nous parvenir avant le 01/06/2025, accompagné du règlement (chèque à l'ordre du FCVVJ).

Nous espérons vivement vous compter parmi les équipes présentes.

A très bientôt pour cette rencontre sportive et conviviale !

Eddie MOHA - Président FCVVJ



Fête du Foot Vendredi 20 et Samedi 21 Juin 2025

Le club FCVVJ a le plaisir de vous inviter à son tournoi les 20 et 21 Juin 2025 à Saint André sur Vieux Jonc.

- Vendredi 20/06/2025 : Vétérans (6+2) à 20h
- Samedi 21/06/2025 : U11 (8+2) de 9h à 17h00
U7 (4+3) de 14h à 17h00
U9 (5+2) de 9h à 12h00

Pour une bonne organisation, votre engagement devra nous parvenir avant le 01/06/2025, accompagné du règlement (chèque à l'ordre du FCVVJ).

FCVVJ – 187 Rue de la Mairie 01960 St André Sur Vieux Jonc

A très bientôt pour cette rencontre sportive et amicale !

Coupon réponse :

30€/ équipe et 25€ pour chaque équipe supplémentaire dans la même catégorie.

Infos : Claire DUVERGER : 06.07.66.55.75 / secretariat.fcvvj@gmail.com

Le Club

Nom du responsable :

N° de téléphone :

Mail :

PARTICIPATIONS DES EQUIPES :

Catégorie	Nb d'équipes engagées	Total
Vétérans (20/06/2025)		GRATUIT
U7 (21/06/2025)		
U9 (21/06/2025)		
U11 (21/06/2025)		

TOTAL :

Fait à

Le

Signature :

RECHERCHE

Entraîneur

Le Club Olympique du Plateau recrute un(e) entraîneur(se) passionné(e), motivé(e) et expérimenté(e) pour accompagner notre équipe "sénior" et contribuer à son développement sportif et humain.



THIERRY PATUREL
06.75.61.71.64



545637@laurafoot.net



Plateau d'Hauteville
01110

EXPERIENCE

EXPÉRIENCE NIVEAU DISTRICT



BONUS

PRISE EN

CHARGE DE LA

FORMATION PAR

LE CLUB



QUALITES

- Leadership & transmission de valeurs humaines
- Passionné(e) par le football

PERSEVERANCE

SPORTIVITE

FAIR-PLAY



INFRASTRUCTURES

Des Infrastructures de qualité

Nous assurons au coach un accès à des installations opérationnelles et optimisées. Deux terrains homologués. Un terrain d'entraînement éclairé et des terrains "annexes".

Des entraînements en salle seront possibles pour les périodes hivernales.

Un club house en cours d'aménagement.



ENVIRONNEMENT

Une ambiance idéale

Le Club Olympique du Plateau offre un cadre chaleureux et bienveillant, propice à l'épanouissement de chacun. L'esprit d'équipe, le respect mutuel et la solidarité y sont des valeurs fondamentales, faisant du club une véritable seconde famille.

RECHERCHE UN/UNE APPRENTICE(E) B.M.F POUR LA SAISON 2025-2026



*Responsabilité d'une
catégorie à 11 [U17 ou
U20]*



*Responsabilité d'une
catégorie à 5 [U7 ou U9]*



*Implication demandée
dans diverses tâches
quotidiennes du club*



LABEL JEUNES FFF
CRÉDIT AGRICOLE
2022-2025



Contact -> Lucas VILLAFRANCA
au 06 29 56 46 57

Offre CDI

Temps complet



**Club de 450 licenciés
5 équipes seniors
+ U20**

**32 saisons consécutives en
ligue**

**Educateur seniors +
Responsable technique**



Entraîneur engagé

Rémunération

2058 € brut mois

13^e mois

**Prise en charge
mutuelle**

Contrat

**CDI 35 h/ semaine
2 jours de repos
hebdomadaires**

Profil

**BEF souhaité
DES serait un plus
BEF en formation**

**Fiche de poste sur le site internet
du club marboz-foot.com**

Renseignements auprès de
Alexis GUICHARDON 06 88 85 68 88



Postulation
souhaitée pour
début/mi avril

Fareins Saône Vallée Foot, pour la saison 2025-2026

- Recherche éducateur principal pour notre équipe 1 Séniors D3.
- Recherche des éducateurs pour les catégories jeunes.
- **Contact** : M. LAURENT Didier au 06.99.70.41.88



Pour la saison 2025 2026 **l'Étoile sportive de Cormoranche** recherche :

- Un arbitre officiel pour représenter le club au niveau du district.

Si vous êtes arbitre sans club ou si vous souhaitez devenir arbitre n'hésitez pas à nous contacter.

M. Beaudet Julien : 06.75.87.46.53



L'Entente du Bugey (Vaux et St Denis en Bugey) recherche pour la saison prochaine 2025-2026

- 2 Coachs U15 : Contact Ali 06 64 75 99 77
- 2 Coachs U20 : Contact Pascal 06 71 03 27 94
- 1 Coach Seniors : Contact Aman 06 26 44 68 65

Nos atouts : effectif croissant, esprit de compétition, 4 terrains, club structuré et dynamique.

Nos valeurs : rigueur, convivialité, esprit de formation